

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 9 février 2021

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 9 février, a adopté trois délibérations du gouvernement ; adopté 29 arrêtés et examiné 27 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur un projet de décret.

Délibérations du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (pour deux affaires) et devant le premier président de la cour d'appel de Nouméa au nom de la Nouvelle-Calédonie (pour une affaire).

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a constaté le remplacement de David Meyer par Steeves Teriitehau au sein du conseil d'administration de la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de la Nouvelle-Calédonie (CAFAT), en tant que représentant de la Fédération des syndicats des fonctionnaires, agents et ouvriers de la fonction publique (FSFAOFP).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Marion Luu chef du service de la coordination administrative et des institutions par intérim.

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a désigné le centre hospitalier territorial Gaston-Bourret en tant que centre de vaccination contre le virus de la Covid-19 en Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Guilhem Magoutier en qualité d'adjoint au chef du service régulation et exploitation aéroports – chef du bureau régulation de la direction de l'Aviation civile en Nouvelle-Calédonie par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Sébastien Burger en qualité de chef du service de la navigation aérienne de la direction de l'Aviation civile en Nouvelle-Calédonie par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé les tarifs de la société Hélicocéan.

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a supprimé les protections tarifaires en vigueur sur divers produits transformés à base de crustacés, de mollusques et autres invertébrés aquatiques pour lesquels il est possible d'établir avec certitude qu'il n'existe pas de production locale (homards préparés ou en conserves, moules, ormeaux, escargots, oursins, méduses, autres invertébrés). Il est également proposé de supprimer la protection tarifaire (TRM) en vigueur sur les extraits de malt et les préparations alimentaires qui concernent des produits laitiers et autres produits amidonnés variés, tels que des crèmes fraîches, bases de crème anglaise ou pana cotta, tapioca, maïzena, mix pizza etc., qui ne sont pas produits localement.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis à jour la liste des normes d'efficacité énergétique et les équipements autorisés à l'importation en Nouvelle-Calédonie par pays d'origine. Cet arrêté est pris en application de la loi du pays n° 2018-25 du 26 décembre 2018 sur l'efficacité énergétique avec pour objectif notamment de favoriser l'efficacité énergétique des équipements électroménagers et électroniques domestiques ; mais aussi de l'éclairage domestique et dans les bureaux.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé de six mois l'agrément accordé à la société « EHPAD DE TINA » pour la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sur la commune de Nouméa.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié le montant de la base éligible à l'aide fiscale à l'investissement accordé à la société Navimon dans le cadre de l'achat de trois navires palangriers, dont le coût d'acquisition est plus faible que prévu.

Au visa de Christopher Gygès et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Benoît Dajeau en qualité de chef du service du domaine de la direction des Services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie par intérim.

Au visa d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé les tarifs 2021 des services de restauration et d'hébergement des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la carte des formations initiales relevant de l'enseignement agricole des établissements d'enseignement du second degré publics et privés à la rentrée scolaire 2021.
- Dans le cadre de campagnes spécifiques de sensibilisation au bien-être animal, d'identification et de stérilisation dans la zone Nord-Est et Ouest de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'exercice de la médecine et de la chirurgie vétérinaire dans les locaux sélectionnés par l'association d'assistance aux animaux du caillou (AAAC) et l'association Bien naître animal (BNA). La docteure vétérinaire Maëlis Rose-Rosette, ainsi que la société Vêto Côte Ouest sont chargés du bon déroulement des actes chirurgicaux, dans le respect du code de déontologie vétérinaire applicable en Nouvelle-Calédonie et en assurant le bien-être et la sécurité des animaux.

Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a abrogé un arrêté du 26 janvier 2021 demandant l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès de la Nouvelle-Calédonie et l'inscription par priorité en séance publique d'une série de projets de texte.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Wilfried Loquet en qualité de chef du service des affaires juridiques de la direction des Ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Camille Kupisz en qualité de directeur des Zchats, du patrimoine et des moyens de la Nouvelle-Calédonie (DAPM).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert deux concours externes pour le recrutement de cinq adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie, le 29 mai 2021 pour le premier concours et le 5 juin 2021 pour le second concours. La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 avril 2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert deux concours externes pour le recrutement de six agents de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (ASSLIA) du corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie. La date de clôture des inscriptions est fixée au 22 avril 2021.

Au visa de Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accepté le don fait par l'agence philatélique de l'Office des postes et télécommunications (OPT-NC) d'une série d'enveloppes premier jour.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Wéniko Ihage en qualité de directeur de l'académie des langues kanak (ALK) par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Emmanuel Tjibaou en qualité de directeur de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK) par intérim
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Christophe Augias en qualité de directeur de la bibliothèque Bernheim (BB) par intérim.

Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Anselme Wea et Julien Tran Ap en qualité de suppléant respectivement pour le collège des exécutifs de la province des îles Loyauté et de la province Sud. Pour le collège des acteurs du secteur, il a également remplacé Jessica Douepere par Christina Atamu en qualité de titulaire (opérateur agréé au titre du service public de l'orientation) et Thierry Reydelet par Alexandre Reverce (services publics provinciaux de placement).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé le service de santé au travail pour le centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a rendu applicable à tous les employeurs du secteur « commerce et divers » la liste des jours fériés chômés pour l'année 2021 actée par les partenaires sociaux (extension de l'avenant salarial n° 47 du 16 décembre 2020 à l'accord professionnel de la branche).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé le budget primitif 2021 de l'Agence rurale de Nouvelle-Calédonie, arrêté en dépenses à la somme de 3 118 098 100 francs et en recettes à la somme de 3 120 173 723 francs, comme suit :
 - la section de fonctionnement est arrêtée en recettes et en dépenses à la somme de 3,1 millions de francs,
 - la section d'investissement s'établit en dépenses à la somme de 18,098 millions de francs et en recettes à la somme de 20,17 millions de francs.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Thierry Xozame, directeur du Travail et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie par intérim.

Au visa de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé provisoirement une entreprise de transports sanitaires terrestres (Gérard See), basée à Ponérihouen.

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis neuf avis favorables sur des demandes de visa de long séjour et six avis favorables sur des demandes de titres de séjour. Il a accordé huit autorisations de travail et renouvelé quatre autorisations de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable sur un projet de décret portant dispositions relatives à l'outre-mer du code de la défense.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.